

COURS SECONDAIRE ALTERNATIF**CSA****Année scolaire 2020-2021****Conditions d'admissibilité**

- Avoir 15 ans au 30 septembre.
- Avoir un retard scolaire dans au moins une matière de base.
- Avoir la capacité de réussir une 4^e secondaire.
- Avoir réussi deux des trois matières de base de 2^e secondaire.
- Être autonome pour travailler avec des modules (travail individualisé).

Matières	Codes de cours	Périodes /cycle	Codes-matières
Formation générale :			
Français	FRACS8	8	132108/132208/132308/132406/132506
Anglais	ANGCS6	6	134104/134204/134304/134404/134504
Mathématique	MATCS8	8	063126/063226/063306/063414/063504
Éducation physique	EDPCS2	2	043402 /043502
Activités sportives	ACSCS2	2	049452 / 049552
Domaine des arts			
Arts plastiques	ARPCS2	2	168402/168502
Options (2 choix à faire)			
Histoire du Québec et du Canada	HQCCS4	4	085404
Science et technologie	SCTCS4	4	055444
Art dramatique	ARDCS4	4	170404/170504
Arts plastiques	ARPCS4	4	168404/168504

- Le nombre d'inscriptions déterminera les options retenues.
- Une analyse du dossier scolaire de l'élève sera basée sur les résultats antérieurs.
- L'élève au CSA peut cheminer sur plusieurs niveaux en même temps.

Cheminements possibles après une année en CSA

L'élève peut :

- poursuivre au régulier : étude de cas;
- poursuivre une 2^e année au CSA;
- s'inscrire au profil R2D2, l'élève doit avoir 15 ans au 30 juin;
- s'inscrire en formation professionnelle s'il possède les préalables requis;
- s'inscrire à l'éducation des adultes. L'élève doit avoir 16 ans ou plus à la date du 30 juin.